



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

âge de la retraite

Question au Gouvernement n° 1158

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à Mme Joëlle Huillier, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Joëlle Huillier. Madame la ministre des affaires sociales et de la santé, dans quelques minutes nous débattons du projet de loi garantissant l'avenir et la justice du système de retraites, qui doit pérenniser notre modèle par répartition et réduire les inégalités, ce qui n'a pas été fait auparavant. (*« Allô ! » sur les bancs du groupe UMP.*)

En 2010, on nous avait dit : « Les régimes de retraite seront financés », mais les rapports du Conseil d'orientation des retraites ont prouvé le contraire.

En 2010, on nous avait dit : « La réforme sera juste », mais les acquis des Français ont été, une nouvelle fois, remis en cause.

En 2010, on nous avait dit : « La pénibilité sera prise en compte », mais un dispositif scandaleux a été mis en place pour seulement 6 000 bénéficiaires.

Au final, la réforme de 2010 n'a été ni efficace, ni juste, et vous avez, madame la ministre, repris ce dossier avec courage et esprit de responsabilité. (*« Allô ! » sur les bancs du groupe UMP.*)

Là où la droite mettait des millions de Français dans la rue, vous avez mis les acteurs autour d'une table pour négocier une réforme aujourd'hui majoritairement acceptée.

Là où la droite a été incapable de résorber le déficit du régime, vous proposez son financement par l'allongement de la durée de cotisation après 2020, dans le privé comme dans le public, en cohérence avec la hausse de l'espérance de vie.

Là où la droite faisait supporter les efforts par les seuls actifs, vous proposez de les faire partager par tous, salariés, entreprises, retraités.

Là où la droite avait humilié les travailleurs (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP. – Applaudissements sur les bancs du groupe SRC*), vous leur rendez justice avec un compte pénibilité qui pourra bénéficier à plus de 3 millions d'entre eux.

Là où la droite veut reculer l'âge légal de départ à 65 ans et cherche, comme d'habitude, des boucs émissaires, vous proposez d'accorder de nouveaux droits.

M. Patrick Ollier. Ce n'est pas une question !

Mme Joëlle Huillier. Madame la ministre, pouvez-vous nous indiquer en quoi cette réforme est une réforme de gauche ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé.

Mme Marisol Touraine, *ministre des affaires sociales et de la santé*. Madame la députée, vous avez raison : tout était à reprendre (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*), parce qu'en lieu de réforme des retraites la droite nous avait légué un déficit qui perdurait et une injustice toujours au rendez-vous.

La volonté du Gouvernement, et vous l'avez bien souligné, c'est de répondre, par cette réforme des retraites, aux injustices qui émaillent notre système.

Injustice, lorsque les hommes et les femmes qui ont commencé à travailler jeunes devaient aller jusqu'à 62 ans ou au-delà. C'est pour cela que, dès l'année dernière, nous leur avons permis de partir dès 60 ans.

Lutte contre les injustices, lorsque nous mettons en place un compte pénibilité qui représentera une avancée historique parce qu'il permettra de prendre en compte les conditions de travail dans la manière de déterminer les conditions de départ en retraite.

Justice encore, lorsque nous allons permettre à des femmes qui travaillent à temps partiel, douze heures par semaine par exemple, de bénéficier d'un meilleur calcul de leur départ en retraite.

Mais toutes ces avancées sont possibles parce que, dans le même temps, nous faisons preuve de responsabilité et d'exigence financière.

M. Arnaud Robinet. Ah !

Mme Marisol Touraine, *ministre*. C'est pour cela que nous appelons l'ensemble des Français à faire un effort, dès l'année prochaine, pour maintenir l'avenir de nos régimes de retraite et c'est pour cela que nous demandons aux générations à venir de travailler un peu plus longtemps, jusqu'à quarante-trois annuités en 2035, afin que l'avenir des retraites soit garanti pour tous et que la justice soit un mot qui continue de briller dans notre système social. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Joëlle Huillier](#)

Circonscription : Isère (10^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1158

Rubrique : Retraites : régime général

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 octobre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 octobre 2013](#)